

Outil destiné aux employés pour demander aux médecins de préparer des notes médicales, des formulaires d'adaptation et des formulaires de demande de prestations d'invalidité

Canadian
Psoriasis
Network



Réseau
canadien
du psoriasis



CAPP ACPP

Canadian Association of Psoriasis Patients
Association canadienne des patients atteints de psoriasis



Conseils utiles pour les médecins relativement à la préparation des notes médicales à l'appui des absences du travail

- L'objectif d'une note médicale est de communiquer à l'employeur que l'employé sera absent pendant une période déterminée ;
- Les notes médicales doivent être brèves et concises ;
- Les notes médicales doivent indiquer que le patient a été évalué et qu'il est incapable de travailler en raison de son état de santé ;
- À moins que le patient ne demande d'en inclure un, la note médicale ne doit pas contenir de diagnostic précis ;
- La date de début et de fin de la période pendant laquelle un employé est incapable de travailler doivent être clairement indiquées.

Conseils utiles pour les médecins relativement à la préparation des formulaires d'hébergement

- L'objectif d'un formulaire d'adaptation est de communiquer à l'employeur les limitations ou restrictions éventuelles de l'employé sur le lieu de travail en raison de son état de santé.
- Un formulaire d'adaptation ne doit pas divulguer le diagnostic médical ou le plan de traitement de l'employé ;
 1. Le nombre d'heures travaillées chaque jour.
 2. Le nombre de jours travaillés chaque semaine.
 3. L'exigence de pauses périodiques (préciser la durée et la fréquence).
 4. Le pourcentage de temps passé sur certains équipements (utilisation de l'ordinateur, temps d'écran, conduite automobile, etc.).
 5. Limitation du temps passé en position debout.

6. L'exigence d'un dispositif/instrument spécifique sur le lieu de travail (par exemple, un humidificateur).
7. Toute obligation d'apporter certaines modifications au milieu de travail.

Conseils utiles pour les médecins relativement à la préparation des demandes de prestations d'invalidité

- Le formulaire de demande de prestations d'invalidité a pour objectif de prouver que la personne n'est pas en mesure de travailler pour des raisons médicales.
- Des informations détaillées doivent être fournies.
- Le pronostic doit être décrit et inclure une estimation de la durée du traitement/récupération nécessaire et de la durée de l'absence du travail.
- L'avis du médecin doit indiquer clairement que la personne est incapable de travailler, quelle que soit sa capacité (si elle est capable de travailler dans une capacité limitée, il faut alors utiliser le formulaire d'adaptation médicale).
- Les symptômes détaillés doivent être documentés, tels que :
 1. Symptômes physiques : démangeaisons, éruptions cutanées, douleurs articulaires, fatigue débilitante, manque d'énergie, raideur, difficulté à bouger les articulations, etc.
 2. Symptômes mentaux : troubles du sommeil, difficultés de concentration, vision floue, perte de mémoire, oublis, etc.

Cette ressource a été élaborée par Kimberley Holland, associée en droit du travail chez Bow River Law LLP.